

République Française Ambassade de France en Bulgarie

Avis d'Appel Public à la Concurrence MAITRISE D'ŒUVRE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

République Française
Ministère des Affaires Étrangères et Européennes
Ambassade de France en Bulgarie
27 - 29 rue Oborichté
1504 Sofia

Représentant du pouvoir adjudicateur : Son Excellence Monsieur L'Ambassadeur de France en Bulgarie

1) Procédure de passation :

Consultation locale pour un marché de maîtrise d'œuvre. A l'issue de l'analyse des candidatures, les dossiers de consultation seront transmis aux candidats agréés pour une remise des offres.

2) Objet du marché :

Marché de Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'ancien immeuble de l'Alliance sis 3, Place SLAVEÏKOV à Sofia en Bulgarie en vue d'y accueillir les services du Centre de Coopération Culturelle de la France. Le bâtiment de type R+5 représente une surface bâtie totale de 1879 m². La façade ainsi que la salle de spectacle sont classées monuments historiques.

Le programme prévoit le réaménagement du volume existant destiné à accueillir des espaces de bureaux, des salles de classe, des locaux techniques, et des locaux spécifiques tels que la salle polyvalente à préserver, la médiathèque, la librairie et la cafétéria.

La mission du Maître d'œuvre est une mission de base comprenant les éléments suivants : Réalisation des études techniques (*Avant Projet Définitif, Projet, Réalisation du Dossier de Consultation des Entreprises, Assistances pour la passation des Contrats de Travaux et l'analyse des offres*), et Suivi des travaux (*Visa, Direction de l'exécution des travaux, Assistance aux opérations de réception*).

3) Caractéristiques principales et procédure de passation du marché :

Le marché sera conclu avec un prestataire unique ou des prestataires groupés conjoints. Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. En cas de groupement, le mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre sera impérativement un architecte. Le bureau d'étude structure sera obligatoirement co-traitant ou sous-traitant déclaré.

La procédure est ouverte à des groupements de maître d'œuvre comprenant :

- ✓ D'une part, des architectes ou groupements d'architectes inscrits à l'ordre professionnel en Bulgarie, et ayant une expérience dans la rénovation de bâtiments historiques;
- ✓ D'autre part, des bureaux d'études techniques généralistes (*ingénierie tous corps d'état*) ou à des groupements de bureaux d'études techniques spécialisés couvrant le champ de tous les corps d'état de la construction, dont un en génie parasismique si possible.

4) Langues :

Le marché, tous les plans et documents techniques seront rédigés en français. Une partie des réunions de chantier sera en français. En conséquence les candidats doivent impérativement garantir la présence au sein de leur personnel de responsables d'équipe francophones au parlé comme à l'écrit.

5) Lieu d'exécution :

SOFIA (Bulgarie)

6) Nombre limite de candidats pouvant être admis à présenter une offre :

Ce nombre ne pourra dépasser cinq équipes.

7) Date limite de réception des candidatures :

Jeudi 29 juillet 2010 à 16h00.

8) Adresse où les candidatures doivent être transmises :

Institut français
2 rue Diakon Ignatii
1000 Sofia

Les dossiers de candidatures devront parvenir sous double enveloppe soit par pli recommandé avec avis de réception soit déposés contre récépissé à l'adresse ci-dessus à l'attention de **M. Emmanuel MEYER**.

Les enveloppes ne devront porter que les mentions suivantes, à l'exclusion de toute indication relative à l'identité du candidat.

L'enveloppe extérieure portera la mention :

« Marché de Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'immeuble de la Place SLAVEÏKOV - CANDIDATURE - ».

L'enveloppe intérieure contiendra le dossier et portera la mention : « **Ne pas ouvrir** »

9) Critères de sélection des équipes admises à remettre une offre :

Les équipes admises à remettre une offre seront sélectionnées sur la base de leurs références, compétences et moyens et notamment en matière de rénovation de bâtiment historique.

Justifications quant aux qualités et capacités à produire par le candidat ou l'ensemble des membres du groupement faisant candidature:

Les déclarations et imprimés suivants ou justificatifs équivalents pour tous les candidats :

- Une lettre de candidature signée par tous les membres du groupement et présentant la composition du groupement avec indication du mandataire,
- L'attestation d'inscription à l'ordre des architectes en Bulgarie (pour l'architecte),
- Une déclaration du candidat précisant le capital, le chiffre d'affaire (trois dernières années), les compétences techniques et les moyens humains et financiers de la société,

- Les attestations fiscales et sociales, justifiant que le candidat est en règle vis-à-vis des impôts, taxes et cotisations sociales françaises ou bulgares,
- L'attestation sur l'honneur que le candidat ne tombe pas sous le coup d'interdictions suite au non respect des lois et réglementations françaises ou bulgares,
- L'attestation sur l'honneur certifiant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard du Code du travail français ou bulgare,
- Les attestations d'assurance professionnelle en cours de validité,

Une note d'une page (*format 21 x 29,7*) indiquant les motivations ainsi que l'organisation prévue par les candidats pour réaliser et suivre l'opération (*nombre et qualification des intervenants, moyens techniques utilisés, méthodes d'intervention, ...*). Cette note précisera comment le candidat compte répondre à la présence demandée d'interlocuteurs francophones au sein de l'équipe.

Les certificats de qualification délivrés par les organismes professionnels pour les bureaux d'études techniques.

Un dossier de références significatives, présentant des opérations similaires réalisées depuis moins de 5 ans ou en cours de réalisation, et précisant le nom du maître d'ouvrage, la période de réalisation, le coût du projet et le type de missions effectuées par le candidat.

Ces références pourront être accompagnées d'un dossier photos qui présentera les ouvrages achevés, ainsi que les aménagements intérieurs. Les architectes pourront éventuellement présenter des références de concours de maîtrise d'œuvre non remportés, sous réserve de préciser le résultat de la consultation (lauréat, classement, ...).

Un dossier de références devra également être réalisé par les bureaux d'étude présentant des opérations similaires depuis moins de 5 ans.

10) Critères de choix du maître d'œuvre :

Après négociation éventuelle, l'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci dessous:

- Valeur technique (40 %) : jugée sur la base du mémoire méthodologique (Méthodologie d'intervention, analyse de l'enveloppe financière au regard du projet, prise en compte l'environnement local (*architecture, technique, administratif, et réglementaire*), délais d'études)
- Prix des prestations (60%) : jugée sur la base du montant des honoraires proposés.

Les candidatures devront être remises en français, langue de travail pour l'opération.

Renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès de :

M. Eugène SCHUMACHER,	tél. : (00 90) 212 393.38.57 / eugene.schumacher@diplomatie.gouv.fr
M. Yannick ROSSET	tél. : (00 90) 212 393.38.58 / yannick.rosset@diplomatie.gouv.fr
Mme Sophie JALTON	tel. : (00 33) 1 43 17 63 64

Date d'envoi de l'avis à la publication : Lundi 5 juillet 2010